



PROCÈS-VERBAL N° 14

REUNION DU 19/10/18

Présents : Roselyne LAULAGNET , Philippe AUBERT, Flavie CHANAS, Claude BRESSON

INFORMATIONS AUX CLUBS U 17, U 19

Courrier

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org)

Tout courrier concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail

FMI

Il est obligatoire de faire la FMI pour toutes les rencontres à 11.

En cas de problème , faite une feuille de match et envoyé la dans les 48 h à l'adresse du District.

Seuls sont scannées les feuilles de match des U 15 à 8, des U 15 F , des U 18 F , des U 13, des U 11 et les fiches bilan des U 7 et U 9.

Délégués de terrain :

En U 15 et en U 17 : 1 délégué obligatoire

En U 19 : 2 délégués obligatoires

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

ENTENTES

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Poule féminine

Une poule U 9 réservée aux féminines a été constituée

Les clubs intéressés doivent se faire connaître rapidement à la Commission des Jeunes

Retour Plannings

Merci aux coordinateurs de renvoyer vos plannings pendant les vacances avant les prochains plateaux

Plannings manquants

U 9 : Poules 1, 5, 12, 30, 31

U 7 : Poules 1, 3, 5, 6, 7, 9, 12, 14, 18, 19, 23

Retour fiches bilan

Merci aux clubs ayant renvoyé les fiches bilan plateaux du 13 octobre

Fiches de plateau du 13 octobre manquantes

U 9 : Poules 1,5, 7, 9, 11, 18, 19, 21, 24, 30, 32

En U 7 : Poules 1, 2, 4, 8, 10, 12, 13, 16, 22, 24

Les clubs qui ont organisé ces plateaux doivent envoyer la fiche bilan le plus rapidement possible sur la boîte mail compétitions jeunes

Rappel

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés

Un contrôle du nombre de licences sera effectué

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: OL VALENCE, AS GENISSIEUX

Calendrier:

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Espoirs : Poule D : Le plateau initialement prévu à PEYRINS le 06/10/2018 est reporté au 01/12/2018.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Espoirs : Poule G

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Espoirs :

Poule G: ROMANS PS 3 remplace Exempt 86.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Feuille de matchs : Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

Feuilles de matchs manquantes du 13/10/2018, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70€):

Promotion :

Poule A: RHODIA CLUB OL 1.

Poule C: BG PEAGE 1; VALENCE OL 2.

Poule E: PIERRELATTE 1.

Espoirs :

Poule A: ANNONAY FC 2.

Poule F : BG PEAGE FC 2.

Poule G : VAL AS PORTUGAISE 1; PORTES VAL FC 2.

Poule H : LIVRON JS 1.

Poule K : SUD ARDECHE AS 2.

Bourgeois :

Poule A: BOULIEU ANNONAY 2.

Poule B: CHANAS FC 1.

Poule D: ST FELICIEN 1.

Poule H: ST DONAT AS 3.

Poule K: MALISSARD ES 2.

Poule L: MONTELMAR FC 3.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Prochain Rendez-vous U11 :

-Samedi 10 Novembre 2018.

Rassemblements féminins :

Suite à différents échanges avec les clubs ci-dessous :

AS CORNAS

OLYMPIQUE VALENCE

MONTMEYRAN

GROUPEMENT ROUSSILLON

FC EYRIEUX EMBROYE

Et afin de promouvoir le football féminin chez les plus jeunes, un programme de rassemblements d'équipes exclusivement pour les joueuses nées en 2010-2009-2008-2007 est en construction:

Les dates suivantes sont retenues pour l'organisation de plateaux U11F :

10 Novembre 2018, 01 Décembre 2018, 15 Décembre 2018, 19 Janvier 2019 et 26 Janvier 2019.

Les lieux de ces plateaux sont en cours de détermination.

Les clubs disposant d'une ou plusieurs équipes U11 féminines souhaitant intégrer la formule prendront contact avec le responsable de la catégorie U11 de la Commission des Jeunes du District (coordonnées en entête)

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel règlement :

3 U 11 seulement peuvent jouer en U 13

Informations sur le championnat

Les nouvelles inscriptions seront intégrées en D 6 .Envoyer un mail pour confirmer l'inscription de nouvelles équipes

A ce jour ont confirmé l'inscription d'une équipe supplémentaire :

MELAS LE TEIL , DONZERE, VALENSOLLES, FOOT MONT PILAT, VALLEE JABRON, EURRE, ROMANS PS

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2x35mn ; ballon taille 4 ; horaire officiel samedi 15h30

Peuvent participer les U 15, U 14, U 13 et U 12

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu 2x40mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h30

Peuvent participer les U 18, U 17, U 16 et U 15

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention

Passage à l'horaire d'hiver le dimanche 28 octobre 2018

Match U 19 à 12h30

Coupe GAMBARDELLA

Félicitations aux clubs de CREST AOUSTE , DAVEZIEUX et RHONE CRUSSOL et CENTRE ARDECHE pour leur qualification au 4^{ème} tour de la coupe

Ce 4^{ème} tour aura lieu le 28/10/18

Les matchs

CHAVANAY – DAVEZIEUX

BOURG LES VALENCE – CREST AOUSTE

RHONE CRUSSOL – DAVEZIEUX sont reportés à une date ultérieure

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: FC MONTELIMAR, US CROIX du FRAYSSE.

Situation au 19/10/2018 :

U13 : 72 Inscrits pour max =72

U15 : 36 Inscrits pour max = 36

U17 : 28 Inscrits pour max = 30.

Catégorie U13 : RC TOURNON 2 remplace US CROIX DU FRAYSSE.

Catégorie U15 : FC BOURG Les VALENCE remplace US CROIX DU FRAYSSE.

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

-Les 27 ou 28 Octobre 2018 pour les U15 et U17.

-Les 03 ou 04 Novembre 2018 pour la catégorie U13,

IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :

Le District Drôme-Ardèche vous rappelle qu'à partir de la saison 2017/2018, les licences des joueurs ne seront plus éditées en version papier. Aussi, lors des rencontres où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

L'application FOOTCLUB COMPAGNON pouvant elle aussi ne pas fonctionner, nous vous conseillons vivement d'imprimer un listing des licences avec photo sur papier libre en suivant la procédure suivante via « FOOTCLUBS » :

-Aller sur le menu « Licences »

-Cliquer sur l'onglet « Editions et extractions »

-Cocher « Edition licenciés »

-Choisir la catégorie

-Cocher le format « Listes licences matches »

-Valider

-Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe: 10 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

Pratique en mixité :

Les modalités de pratique en mixité en futsal sont identiques à celles utilisées en plein air. A titre d'exemple une joueuse U16F, ne peut pas pratiquer en U15 sauf si celle-ci est intégrée dans un Pôle Espoir.